

|                              |  |  |                              |
|------------------------------|--|--|------------------------------|
| BUREAU DES HYPOTHEQUES<br>3D | DEPOT<br>6017                              | DATE<br>5 AOUT 1993<br>Vol 93p N° 3071 | N° 285                       |
| PUBLICATION                  | TAXE<br>MODIFICATIVE 2000 Ventes<br>2.1.93 | Soc <sup>F</sup>                       | SALAIRE <sup>C</sup><br>100F |

KFCR0313/JULIENNE

Maitre PALUD, Notaire soussigné, associé de la Société dénommée "Nicolas THIBIERGE, Georges DAUBLON, André PONE, Pierre PECHETEAU, Eliane FREMEAUX et Henri PALUD", Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à PARIS (8ème Art), 9, Rue d'Astorg, a reçu en la forme authentique le présent acte.

**A LA REQUETE DE :**

La Société dénommée "SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE RENOVATION ET D'EQUIPEMENT DE LEVALLOIS-PERRET", dont le sigle est "S.E.M.A.R.E.L.P.", Société Anonyme au capital de 1.500.000 Francs, ayant son siège à LEVALLOIS-PERRET (Hauts-de-Seine), 6-8, Place Jean Zay, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro NANTERRE B 80 10355.

Ladite Société ayant pour objet notamment la vente de tous terrains et droits de construire.

Représentée par Monsieur Daniel Paul Camille DE COSTER, Directeur Général de Société, domicilié à LEVALLOIS-PERRET (Hauts-de-Seine), 6-8, Place Jean Zay.

Son Directeur Général, fonction à laquelle il a été nommé et qu'il a acceptée aux termes d'une délibération du Conseil d'Administration tenue le 3 NOVEMBRE 1988, dont une copie certifiée conforme du procès-verbal est demeurée jointe et annexée à la minute d'un acte reçu par Maitre TORTEL, Notaire associé à LEVALLOIS-PERRET, le 30 juin 1989.

**LAQUELLE A TOUT D'ABORD EXPOSE CE QUI SUIT :**

**ACTE ILLISIBLE**

N° 3265 (juil) 1077016 3 Décembre 1991

E X P O S E

I - ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION VOLUMETRIQUE DE  
L'ILOT 2.1. DE LA ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ DENOMMÉE  
"FRONT DE SEINE" A LEVALLOIS-PERRET

Suivant acte reçu par Maître PONE, Notaire associé à PARIS, le 30 juin 1989, la Société dénommée "FRANCAISE DE CONSTRUCTIONS SOCIETE EN NOM COLLECTIF", Société en Nom Collectif au capital de 25.000.000 de Francs, dont le siège est à BOULOGNE-BILLANCOURT (Hauts-de-Seine), 42-44, Rue de Bellevue, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro B 324 906 080, a établi l'état descriptif de division volumétrique de l'ensemble immobilier situé à LEVALLOIS-PERRET (Hauts-de-Seine), dans le périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté dénommée "FRONT DE SEINE", dont il constitue l'ilôt dénommé "2.1.", lequel se trouve délimité par le Quai Michelet, la Rue Marie-Jeanne Bassot, la Place Centrale, la Rue Centrale (Voie 10) et la Rue Intérieure (Voie 8).

Il est cadastré section B, savoir :

|   |                          |
|---|--------------------------|
| . numéro 63, pour une contenance de CINQUANTE<br>ARES SOIXANTE QUATRE CENTIARES,<br>ci..... | <u>50a 64ca</u>          |
| . numéro 64, pour une contenance<br>de QUINZE CENTIARES,<br>ci.....                         | <u>15ca</u>              |
| . numéro 67, pour une contenance<br>de HUIT ARES SOIXANTE CENTIARES,<br>ci.....             | <u>8a 60ca</u>           |
| . numéro 55, pour une contenance<br>de VINGT CENTIARES,<br>ci.....                          | <u>20ca</u>              |
| TOTAL .....   | <u>59a 59ca</u><br>===== |

Ledit ensemble immobilier a été divisé en NEUF LOTS numérotés de 1 à 9 inclus.

Une expédition dudit acte a été publiée au TROISIEME Bureau des Hypothèques de NANTERRE les 28 août et 28 novembre 1989, volume 89 P, numéro 3882.

II - VENTE PAR LA "SOCIETE FRANCAISE DE  
CONSTRUCTIONS SOCIETE EN NOM COLLECTIF" à la  
"S.E.M.A.R.E.L.P."

Suivant acte reçu par Maitre TORTEL, Notaire associé à LEVALLOIS-PERRET, le 30 juin 1989, publié au TROISIEME Bureau des Hypothèques de NANTERRE le 28 août 1989, volume 89 P, numéro 3897,

La "SOCIETE FRANCAISE DE CONSTRUCTIONS SOCIETE EN NOM COLLECTIF", sus-nommée, a vendu à la "S.E.M.A.R.E.L.P.", également sus-nommée,

LE LOT NUMERO HUIT (8) de l'état descriptif de division volumétrique sus-indiqué et ci-après désigné.

Cette cession est intervenue sans contrepartie financière.

CECI EXPOSE, il est passé à l'acte modificatif objet des présentes.

MODIFICATIF

A L'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION VOLUMETRIQUE  
DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER DEPENDANT DE L'ILOT 2.1.  
DE LA ZAC "FRONT DE SEINE" A LEVALLOIS-PERRET

\* SUBDIVISION DU LOT NUMERO HUIT (8) en deux  
lots numéros DIX (10) et ONZE (11)

La "SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE RENOVATION ET D'EQUIPEMENT DE LEVALLOIS-PERRET", dont le sigle est "S.E.M.A.R.E.L.P.", sus-dénommée, décide de procéder à la subdivision du LOT NUMERO HUIT (8) de l'ensemble immobilier sis à LEVALLOIS-PERRET (Hauts-de-Seine), dépendant de l'ilôt 2.1. de la Zone d'Aménagement Concerté dénommée "FRONT DE SEINE", lequel se trouve délimité par le Quai Michelet, la Rue Marie-Jeanne Bassot, la Place Centrale, la Rue Centrale (Voie 10) et la Rue Intérieure (Voie 8), cadastré section B, savoir :

. numéro 63, pour une contenance de CINQUANTE  
ARES SOIXANTE QUATRE CENTIARES,  
ci..... 50a 64ca

|   |                   |
|---|-------------------|
| . numéro 64, pour une contenance<br>de QUINZE CENTIARES,<br>ci.....             | 15ca              |
| . numéro 67, pour une contenance<br>de HUIT ARES SOIXANTE CENTIARES,<br>ci..... | 8a 60ca           |
| . numéro 55, pour une contenance<br>de VINGT CENTIARES,<br>ci.....              | 20ca              |
| TOTAL .....   | 59a 59ca<br>===== |

Dont la désignation est ci-après rappelée :

Désignation du lot de volume numéro HUIT (8)

LOT NUMERO HUIT (8)

*Un volume immobilier dans lequel s'inscrit une cage d'escalier desservant un parking situé dans un immeuble voisin.*

*Le présent lot est constitué par le volume global résultant de la somme des deux volumes partiels (bases a8 et b8), dont chacun est défini comme suit :*

*. BASE (a8) : d'une superficie de 11,60 m<sup>2</sup> environ, correspondant à un niveau de sous-sol (partie de cage d'escalier d'accès au parking public), entre les cotes NGF 27,00 et 29,70, sous teinte verte hachurée rouge au plan numéro 5 ci-joint et annexé.*

*. BASE (b8) : d'une superficie de 10,20 m<sup>2</sup> environ, correspondant à un rez-de-chaussée (entrée de l'escalier de desserte du parking public), entre les cotes NGF 29,70 et 34,20, sous teinte verte hachurée rouge au plan numéro 6 ci-joint et annexé.*

ETANT ICI PRECISE QUE :

*Le lot numéro 8 comprend le gros-oeuvre de la cage d'escalier voile périmétrique, marches, contre-marches et paliers.*

*Tel que ce lot figure sous teinte verte hachurée rouge au plan ci-joint et annexé après mention.*

Ledit lot de volume est ANNULE et SUBDIVISE en deux nouveaux lots numéros DIX (10) et ONZE (11) dont la désignation suit :

**\* DESIGNATION DES LOTS ISSUS DE LA SUBDIVISION  
DU LOT NUMERO HUIT (8)**

**LOT NUMERO DIX (10)**

Un volume immobilier dans lequel s'inscrit une cage d'escalier desservant un parking situé dans un immeuble voisin.

Le présent lot est constitué par le volume global résultant de la somme des deux volumes partiels (bases a10 et b10), dont chacun est défini comme suit :

. BASE (a10) : d'une superficie de 11,60 m<sup>2</sup> environ, correspondant à un niveau de sous-sol (partie de cage d'escalier, d'accès au parking public), entre les cotes NGF 27,00 et 29,70, sous teinte verte hachurée rouge aux plans numéro 5-1 et coupe GG ci-joints et annexés.

. BASE (b10) : d'une superficie de 10,20 m<sup>2</sup> environ, correspondant à un rez-de-chaussée (entrée de l'escalier de desserte du parking public), entre les cotes NGF 29,70 et 33,55, sous teinte verte hachurée rouge aux plans numéro 6-1 et coupe GG ci-joints et annexés.

ETANT ICI PRECISE QUE :

Le lot numéro 10 comprend le gros-oeuvre de la cage d'escalier, voiles périmétriques, marches, contre-marches et paliers.

Tel que ce lot figure sous teinte verte hachurée rouge aux plans ci-joints et annexés après mention.

**LOT NUMERO ONZE (11)**

Un volume immobilier dans lequel s'inscrit une partie de rez-de-chaussée (volume d'air au-dessus du faux-plafond).

Le présent lot est constitué par :

BASE (a11) : d'une superficie de 10,20 m<sup>2</sup> environ, correspondant à une partie de rez-de-chaussée (volume d'air au-dessus du faux-plafond), entre les cotes NGF 33,55 et 34,20, sous teinte verte aux plans numéro 6-2 et coupe GG ci-joints et annexés.

Tel que ce lot figure sous teinte verte hachurée rouge aux plans ci-joints et annexés après mention.

TABLEAU RECAPITULATIF

| N° des lots | SITUATION  | NATURE  | Droit dans le sol | OBSERVATIONS               |
|-------------|--|---|-------------------|----------------------------|
| 8           | <u>En infrastructure</u><br>Entre les cotes NGF 27,00 et 29,70 | Un niveau de sous-sol (partie de cage d'escalier d'accès au parking public)                   | Néant             | SUBDIVISE en lots 10 et 11 |
|             | <u>En superstructure</u><br>Entre les cotes NGF 29,70 et 34,20 | Un niveau de rez-de-chaussée (entrée et partie de cage d'escalier d'accès au parking public)  |                   |                            |
| 10          | <u>En infrastructure</u><br>Entre les cotes NGF 27,00 et 29,70 | Un niveau de sous-sol (partie de cage d'escalier, d'accès au parking public)                  | NEANT             | PARTIE DU LOT 8            |
|             | <u>En superstructure</u><br>Entre les cotes NGF 29,70 et 33,55 | Un niveau de rez-de-chaussée (entrée et partie de cage d'escalier, d'accès au parking public) |                   |                            |
| 11          | <u>En superstructure</u><br>Entre les cotes NGF 33,55 et 34,20 | Une partie du niveau rez-de-chaussée (volume d'air au-dessus du faux-plafond)                 | NEANT             | PARTIE DU LOT 8            |

**PLANS**

Les plans ci-annexés figurant les lots ci-dessus créés ont été établis par Monsieur DUBESSET, Géomètre-Expert D.P.L.G., 27-29, Rue Ledion à PARIS (14ème Art).

**MENTION**

Mention des présentes est consentie partout où besoin sera.

**EFFET RELATIF**

Pour les besoins de la publicité foncière, il est ici précisé que le lot de volume numéro HUIT (8) appartient à la "SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE RENOVATION ET D'EQUIPEMENT DE LEVALLOIS-PERRET", dont le sigle est "S.E.M.A.R.E.L.P.", par suite de l'acquisition qu'elle en a faite suivant acte reçu par Maître TORTEL, Notaire Associé à LEVALLOIS-PERRET, le 30 juin 1989, publié au TROISIEME Bureau des Hypothèques de NANTERRE le 28 août 1989, Volume 89 P, numéro 3897.

**PUBLICITE FONCIERE**

Le présent acte sera publié au TROISIEME Bureau des Hypothèques de NANTERRE.

**POUVOIRS**

Le représentant de la "S.E.M.A.R.E.L.P." confère tous pouvoirs nécessaires à tout Principal Clerc ou Sous-Principal Clerc de Notaire de l'Office Notarial dénommé en tête des présentes, à l'effet d'établir et signer tous actes complémentaires, modificatifs ou rectificatifs des présentes, afin de mettre celles-ci en harmonie avec tous documents hypothécaires, cadastraux et d'état civil et d'en assurer ainsi la publication.

**DONT ACTE**

Etabli sur huit pages.

A LEVALLOIS-PERRET, Place Jean Zay.

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT TREIZE,

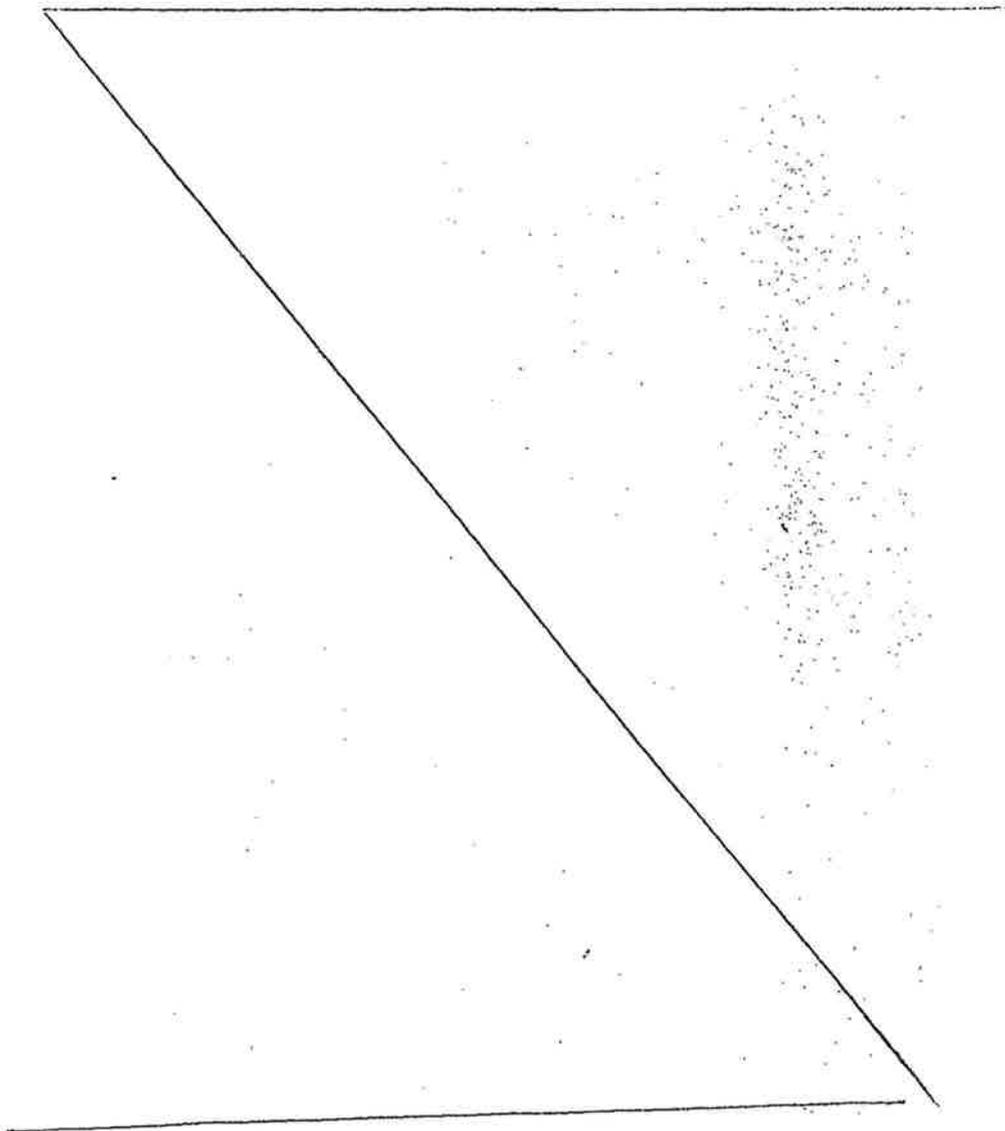
Le DEUX JUILLET

Monsieur Jean-Pierre JULIENNE, Sous-Principal  
Clerc de Notaire assermenté, habilité à cet effet, a  
donné lecture des présentes au représentant de la  
"S.E.M.A.R.E.L.P.", recueilli sa signature et signé le  
présent acte.

Ledit acte a été signé à la même date par le  
Notaire soussigné sus-nommé.

Suivent les signatures.

Droit de timbre payé sur état : Taxe n°93-05693



Des pièces ci-dessus énoncées et catées, il appert qu'elles contiennent les pouvoirs nécessaires aux fins de l'acte dont la teneur précède.

Pour les besoins de la Publicité Foncière, il est ici précisé que la "SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE RENOVATION ET D'EQUIPEMENT DE LEVALLOIS PERRET "S.E.M.A.R.E.L.P." est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro B 775 726 359 (anciennement B 80 10355).

Le soussigné Maître *Palud*  
Notaire, associé de la Société "Nicolas THIBERGE,  
Georges DAUBLON, André PONE, Pierre PECHETEAU,  
Eliane FREMEAUX et Henri PALUD", Société Civile  
Professionnelle, titulaire d'un Office Notarial  
dont le siège est à PARIS (8ème) rue d'Astorg n°9  
certifie la présente copie établie sur neuf pages

exactement collationnée et conformes à la minute  
et à l'expédition--- destinée à recevoir la mention  
de publication, et approuve : deux blancs batonnés  
sans renvoi ni mot nul -----

Il certifie en outre que l'identité complète des  
parties dénommées dans le présent document, telle  
qu'elle est indiquée en tête, à la suite de sa  
----- dénomination lui a été régulièrement justifiée  
sur le vu d'un extrait de leur immatriculation au  
Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre

Paris le 4/8/93  
e

*Palud*

*g*

